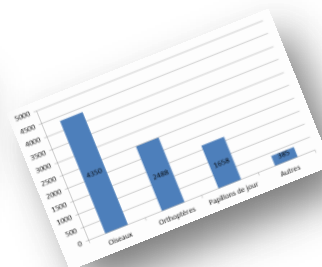


Atlas de la Biodiversité des Territoires de l'Est Cantal

Rapport d'activité de la saison 2

LOT 2 : Inventaires naturalistes

Statut	Nombre d'espèces sur listes rouges régionales (LR)
EN : En danger critique	1
EN* : En danger	4
VN : Vulnérable	22
NT : Quasi-menacé	16
Nombre total d'espèces évaluées	260
Nombre d'espèces menacées*	27
Nombre d'espèces à enjeux**	43



HISTORIQUE DES VERSIONS DU DOCUMENT

Version	Date	Commentaire
1	23/10/2019	Première version
2	12/12/2019	Version finale

REFERENCE DU DOCUMENT

Deleule M., 2019. *Atlas de la biodiversité des territoires de l'Est Cantal. Rapport d'activité de la saison 2. Lot n°2 : Inventaires naturalistes*. LPO Auvergne-Rhône-Alpes, délégation territoriale Auvergne. 41 pages.

REDACTION ET VALIDATION

Objet	Personne
Rédaction	Margot Deleule, Chargée de missions, LPO DT Auvergne
Relecture et validation	Sabine Boursange, Cheffe du service expertise, LPO DT Auvergne Marine Kreder, SIG/ABT, SYTEC

STRUCTURE

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Délégation territoriale Auvergne

Adresse : 2bis rue du Clos Perret - 63100 Clermont-Ferrand

Tél : 04 73 36 39 79

Email : auvergne@lpo.fr

Sommaire

Introduction.....	ii
1. Inventaires en milieux agropastoraux	2
1.1. Secteurs prospectés	2
1.2. Méthode.....	2
1.3. Résultats.....	4
1.4. Expertise et discussion	8
2. Inventaires en milieux forestiers	10
2.1. Secteurs prospectés	10
2.2. Méthode.....	11
2.3. Résultats.....	12
2.4. Expertise et discussion	18
3. Synthèse.....	19
Conclusion	22
Annexe 1 : Liste des espèces contactées et nombre de données collectées en milieu agropastoraux.....	24
Annexe 2 : Zooms sur les zones prospectées en milieux agropastoraux.....	31
Annexe 3 : Liste des espèces contactées et nombre de données collectées en milieux forestiers.....	33
Annexe 4 : Zooms sur les zones prospectées en milieux forestiers.....	39

Liste des figures et tableaux

Figure 1 : Territoire du SYTEC et Périmètre de l'Atlas de la Biodiversité.....	1
Figure 2 : Carte de travail - Zones blanches en milieux agropastoraux	2
Figure 3 : Statuts des espèces évaluées dans les listes rouges	3
Figure 4 : Carte des données d'inventaires 2018-2019 en milieux agropastoraux.....	4
Figure 5 : Carte des espèces à enjeux en milieux ouverts 2009-2019	5
Figure 6 : Nombre de données par groupes taxonomiques ciblés pour les milieux agropastoraux.....	6
Figure 7 : Nombre de données pour les autres groupes taxonomiques observés en milieux agropastoraux	6
Figure 8 : Carte de travail - Zones blanches en milieux forestiers	11
Figure 9 : Carte des données d'inventaires 2018-2019 en milieux forestiers.....	13
Figure 10 : Carte des espèces à enjeux en milieux forestiers 2009-2019	14
Figure 11 : Nombre de données par groupes taxonomiques ciblés pour les milieux forestiers	15
Figure 12 : Nombre de données pour les autres groupes taxonomiques observés en milieux forestiers.....	15
Figure 13 : Carte des données d'inventaires 2018-2019.....	20
Tableau 1 : Nombre d'espèces à enjeux contactées en milieux agropastoraux	7
Tableau 2 : Espèces à enjeux sur le territoire de l'ABTEC	8
Tableau 3 : Nombre d'espèces contactées à enjeux en milieux forestiers	16
Tableau 4 : Espèces à enjeux sur le territoire de l'ABTEC	17
Tableau 5 : Nombre de données	21

Introduction

Dans le cadre de la réalisation de son SCOT et en vue de mieux connaître son territoire, le Syndicat des territoires de l'Est Cantal réalise un Atlas de la biodiversité (SYTEC). Habituellement effectué à l'échelle de la commune, ce projet concerne un territoire bien plus grand : celui des Communautés de communes Hautes-Terres Communauté et Saint-Flour Communauté (**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). Le projet de l'Atlas de la Biodiversité des territoires de l'Est Cantal (ABTEC) a été lancé le 28 juin 2017 suite à une Conférence publique de lancement du projet.

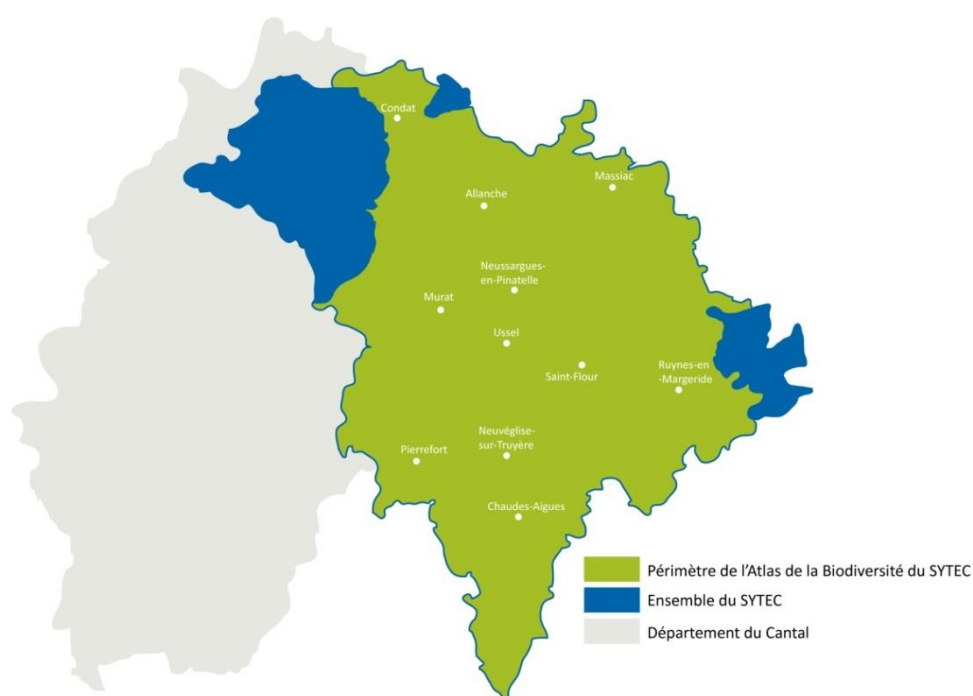


Figure 1 : Territoire du SYTEC et Périmètre de l'Atlas de la Biodiversité

Durant la première saison de l'ABTEC en 2017-2018, un pré-diagnostic de la biodiversité a été réalisé afin de mettre en évidence des zones blanches à prospecter en priorité. En se basant sur l'ensemble des données disponibles, les secteurs mal connus ont été identifiés et ont permis d'orienter les prospections de la saison 2. De plus, il avait été choisi de fonctionner par grands types de milieux (forestiers, ouverts, humides et aquatiques) afin d'affiner les enjeux. En effet, chaque milieu abrite des cortèges d'espèces particuliers à ses caractéristiques, ce qui permet d'orienter les inventaires vers les groupes taxonomiques les plus pertinents à prospecter suivant le milieu.

Ainsi, lors de la saison 2, la LPO Auvergne-Rhône-Alpes (LPO AURA) et Chauves-Souris Auvergne (CSA) ont réalisé des inventaires faunistiques des milieux agropastoraux et forestiers sur les secteurs identifiés. Les méthodes et résultats de ces inventaires sont détaillés ci-après par milieux.

1. Inventaires en milieux agropastoraux

1.1. Secteurs prospectés

Trois zones de prospection ont été identifiées suivant les lacunes de données (voir figure 2 ci-dessous). Sur le terrain, les inventaires se sont dirigés vers les zones 1 et 2, toutes les zones ne pouvant pas être prospectées correctement dans le temps alloué à cette tâche.

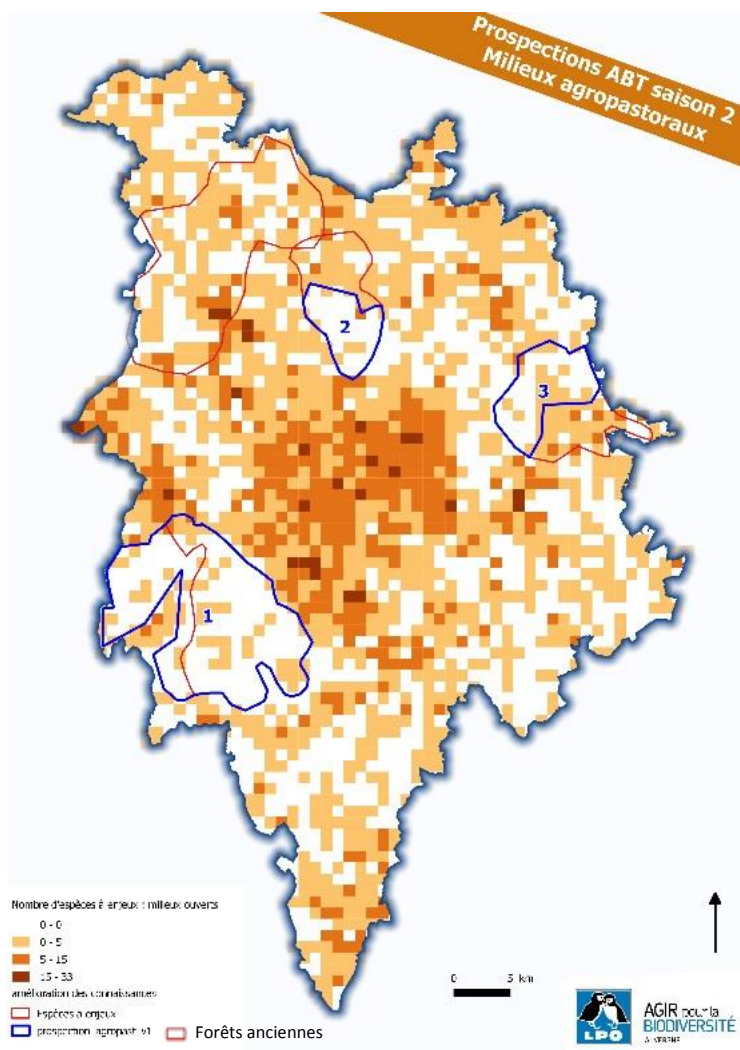


Figure 2 : Carte de travail - Zones blanches en milieux agropastoraux

1.2. Méthode

A. Réalisation des inventaires

En milieux agropastoraux, 25 jours de terrain ont été réalisés, ciblant l'avifaune nicheuse, les papillons de jour et les orthoptères. Toutes les espèces appartenant à d'autres groupes taxonomiques que nos experts ont pu identifier ont également été prises en compte. Deux personnes ont conduit ces inventaires : Romain Riols et Mathis Vérité, salariés à la LPO AURA délégation Auvergne.

Afin d'inventorier les oiseaux, des points d'écoute selon le protocole EPOC (Estimation des Populations d'Oiseaux Communs) ont été fait en début de matinée durant le printemps. Ce protocole consiste à réaliser des points d'écoute fixes de 5 minutes en notant l'ensemble des espèces contactées (observées ou entendues) n'importe où sur le territoire et indépendamment de la richesse potentielle de l'habitat. L'observateur a également distingué les individus en transit, des individus locaux. Une vidéo résume cette méthode et est disponible au lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=f1WfqgAq-PY&t=21s>.

Le reste des journées printanières et en période estivale, la méthode des transects a été utilisée pour recenser les différentes espèces de rhopalocères et d'orthoptères. Elle consiste à dénombrer et identifier les individus (à vue ou capturés à l'aide d'un filet) sur un trajet parcourant un milieu homogène durant 15 min. Concernant les orthoptères, l'identification des chants a également permis de contacter les différentes espèces. Les habitats susceptibles d'héberger des espèces patrimoniales (prairies para-tourbeuses, estives, landes, coteaux secs pâturés, etc.) ont été privilégiés au détriment d'une recherche exhaustive de l'ensemble des espèces par maille, travail impossible dans le temps disponible.

B. Définition des espèces à enjeux locaux

Pour définir une espèce à enjeux sur le territoire Est Cantal, nous nous sommes basés sur les listes rouges régionales produites par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Ces listes sont mises à jour régulièrement et elles classent les espèces en plusieurs statuts de vulnérabilité (figure 3). Nous avons choisi de considérer comme espèces à enjeux les espèces inscrites parmi les trois statuts menacés (en danger critique d'extinction, en danger et vulnérable) plus le statut quasi menacé (NT).

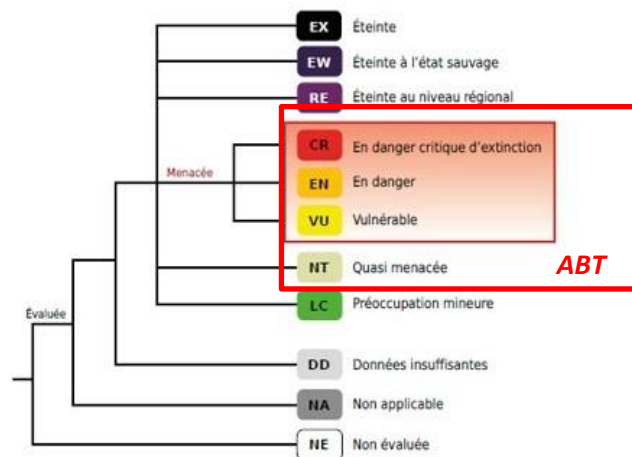


Figure 3 : Statuts des espèces évaluées dans les listes rouges

C. Transmission des données

Les données collectées dans le cadre de la saison 2 de l'atlas de la biodiversité de l'Est Cantal ont été valorisées, c'est-à-dire formatées et envoyées, au SINP (Système d'Information sur la Nature et les Paysages) porté par le Muséum national d'Histoire naturelle, base informatique nationale permettant de structurer les connaissances sur la biodiversité notamment.

1.3. Résultats

A. Cartographie

La carte ci-après présente les données recueillies grâce aux inventaires dans les zones agropastorales prédéfinies. Les efforts de prospections ont été concentrés sur les zones 1 et 2, tandis que la zone 3 n'a pas été inventoriée. En effet, les inventaires représentant un travail conséquent sur de telles surfaces, nous avons choisi cette option pour garantir une bonne couverture des zones prospectées.

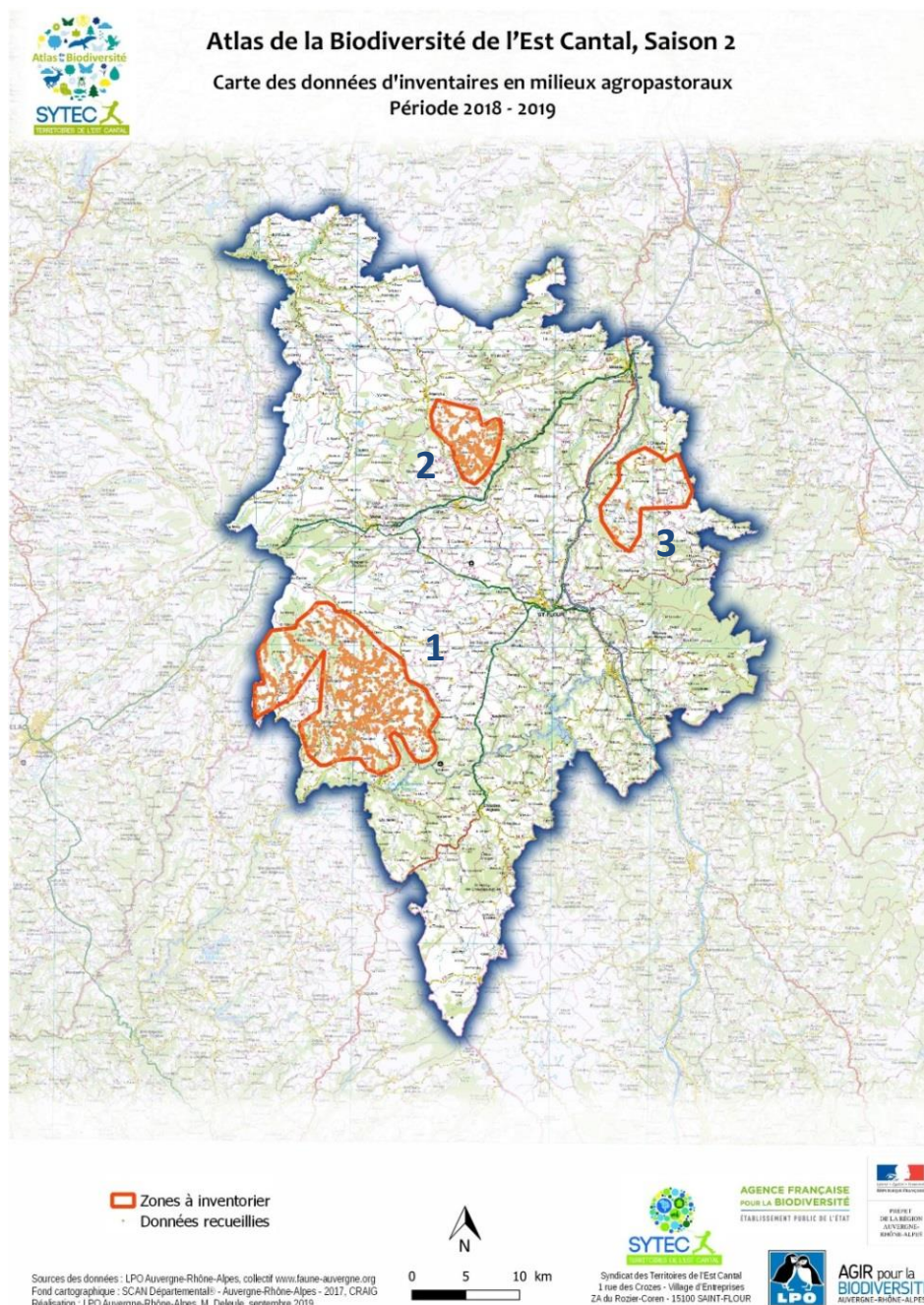


Figure 4 : Carte des données d'inventaires 2018-2019 en milieu agropastoraux

Des zooms de chaque zone permettent de voir plus précisément la localisation des données en annexe 1.

B. Nombre de données par groupe taxonomique

Entre le 1^{er} juin 2018 et le 25 août 2019, 25 jours de terrain ont été réalisés. Au total, 8881 données ont été collectées parmi 321 espèces et 14 groupes taxonomiques. La carte ci-dessous montre l'évolution de l'indice de connaissance des espèces à enjeux suite aux inventaires. En comparaison aux cartes de travail précédentes, on constate donc une amélioration de la connaissance des enjeux au niveau des zones blanches pré-identifiées.

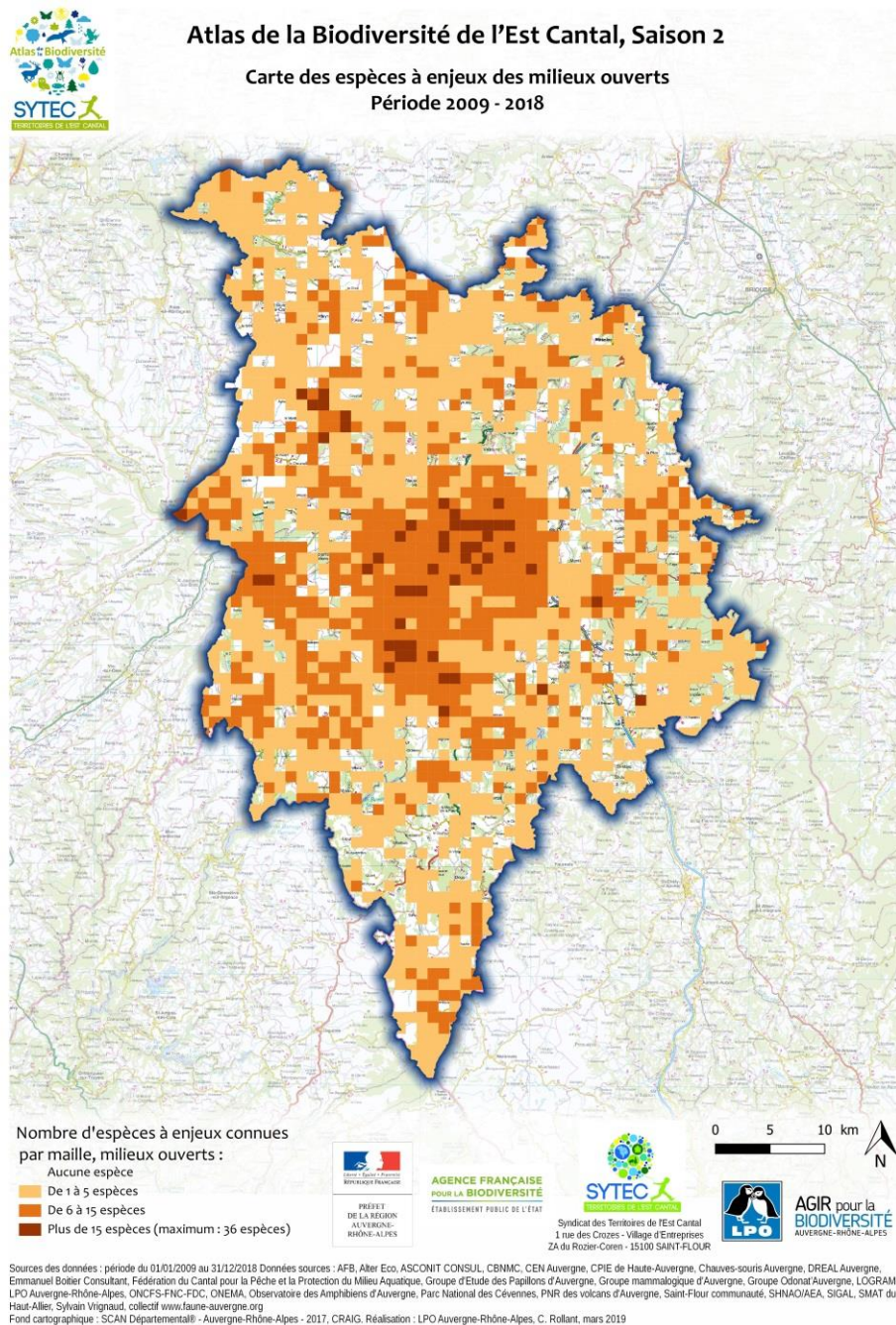


Figure 5 : Carte des espèces à enjeux en milieux ouverts 2009-2019

Les graphiques présentés ci-après illustrent le nombre de données d'inventaires récoltées par groupe taxonomique (voir figures 6 et 7).

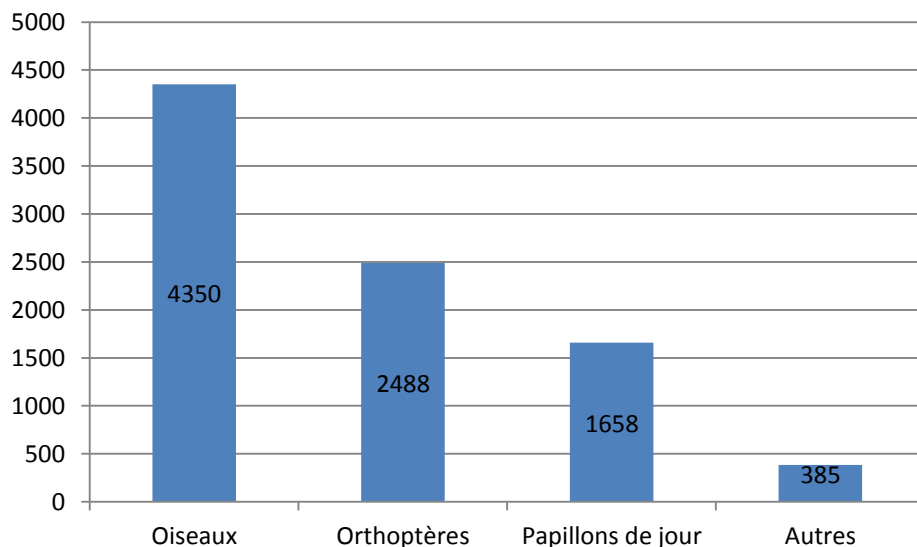


Figure 6 : Nombre de données par groupes taxonomiques ciblés pour les milieux agropastoraux

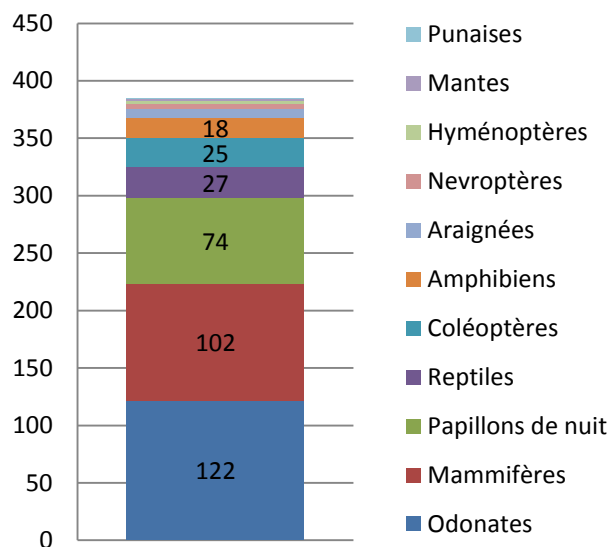


Figure 7 : Nombre de données pour les autres groupes taxonomiques observés en milieux agropastoraux

La liste des espèces et le nombre de données associées sont détaillés en annexe 2.

C. Nombre d'espèces classées liste rouge

Parmi les espèces contactées lors des inventaires, certaines possèdent un statut sur les listes rouge régionales et nationales établies suivant la méthodologie de l'UICN. Le tableau qui suit indique le nombre d'espèces possédant des statuts listes rouges.

Concernant le groupe taxonomique des oiseaux, seuls les oiseaux nicheurs sont pris en compte, et non les oiseaux hivernants et de passage. Et ce, quel que soit l'indice de nidification obtenu sur le terrain, qu'il soit nicheur certain, probable ou seulement possible.

Tableau 1 : Nombre d'espèces à enjeux contactées en milieux agropastoraux

Statut	Nombre d'espèces sur listes rouges régionales (LRR)
CR : En danger critique	1
EN : En danger	4
VU : Vulnérable	22
NT : Quasi-menacée	16
Nombre total d'espèces évaluées	260
Nombre d'espèces menacées*	27
Nombre d'espèces à enjeux**	43

*Correspond aux espèces classées en catégorie CR, EN et VU.

**Correspond aux espèces classées en catégorie CR, EN, VU et NT.

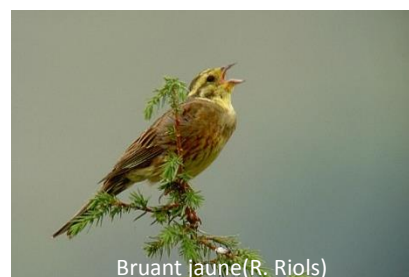
Les espèces considérées comme menacées par l'UICN sont celles classées en catégorie CR, EN et VU. Au sein des milieux agropastoraux inventoriés, **27 espèces sont menacées à l'échelle de l'Auvergne** : 22 d'oiseaux, 3 d'orthoptères et 2 de papillons de jour.

Afin de prendre en compte au mieux la biodiversité sur le territoire et de prévenir son déclin, nous avons ajouté la catégorie NT dans la définition des espèces à enjeux locaux, en se basant sur les listes rouge régionales (LRR). Au total, **43 espèces à enjeux** se retrouvent alors sur les secteurs prospectés. Le tableau ci-après reprend ces espèces à enjeux, leur statut LRR et le nombre de données issues des inventaires.

Pour les oiseaux, seules les espèces nicheuses ou nicheuses potentielles s'y trouvent.

Tableau 2 : Espèces à enjeux sur le territoire de l'ABTEC

Groupe taxonomique	Espèce	Statut LRR	Nb de données
Oiseaux	Busard Saint-Martin	CR	5
	Aigle botté	EN	4
	Gobemouche noir	EN	10
	Goéland leucopnée	EN	1
	Pie-grièche grise	EN	15
	Vanneau huppé	EN	1
	Autour des palombes	VU	2
	Bihoreau gris	VU	1
	Bruant fou	VU	1
	Bruant jaune	VU	207
	Busard cendré	VU	2
	Circaète Jean-le-Blanc	VU	17
	Faucon hobereau	VU	4
	Fauvette des jardins	VU	152
	Gobemouche gris	VU	1
	Grand Corbeau	VU	10
	Grive litorne	VU	2
	Guêpier d'Europe	VU	1
	Huppe fasciée	VU	7
	Milan royal	VU	107
	Moineau friquet	VU	45
	Pouillot fitis	VU	1
	Pouillot siffleur	VU	1
	Serin cini	VU	43
	Tarier des prés	VU	49
	Torcol fourmilier	VU	8
	Accenteur mouchet	NT	24
	Alouette lulu	NT	96
	Bouvreuil pivoine	NT	15
	Caille des blés	NT	28
	Chardonneret élégant	NT	103
	Coucou gris	NT	7
	Héron cendré	NT	4
Hirondelle rustique	NT	82	
Linotte mélodieuse	NT	98	
Pipit farlouse	NT	88	
Pipit spioncelle	NT	2	
Roitelet huppé	NT	10	
Traquet motteux	NT	58	
Odonates	Sympétrum jaune	NT	13
Orthoptères	Criquet des genévriers	VU	22
	Criquet palustre	VU	17
	Sténobothre bourdonneur	VU	2
	Oedipode rouge	NT	16
Papillons de jour	Semi-Apollon	EN	1
	Azuré du serpolet	VU	6
	Azuré des mouillères	NT	2
	Petit Mars changeant	NT	2



Expertise et discussion

A. Secteur de Cézens (zone 1)

Au niveau de Cézens, les conditions climatiques se sont avérées très venteuses lors des deux périodes de prospections en 2018 et en 2019. Ce facteur a pu avoir un impact sur le nombre de données collectées, en particulier pour les papillons qui sont des espèces plus visibles par temps sans vent. De plus, la sécheresse de 2019 a entraîné une raréfaction des papillons liée au manque de fleurs à butiner. Toutefois, les experts ont pu constater que le Cirque de Grandval est un milieu remarquable pour les papillons et également pour les orthoptères.

Globalement, ce secteur est composé de milieux prairiaux avec des bocages, des fonds humides et des bâtis intéressants pour la biodiversité (burons, murets, maisons). Des espèces d'oiseaux remarquables y sont présentes telles que la Pie-grièche grise, la Fauvette des jardins, le Tarier des prés et également le Moineau friquet qui se trouve quasiment dans tous les villages et hameaux, ce qui est très rare de nos jours en Auvergne.

Concernant les orthoptères, les Gorges de la Truyère abritent plusieurs secteurs remarquables au niveau de Turlande et du Pont de Tréboule où les experts ont découvert une petite station d'Oedipode stridulante et deux stations d'Oedipode soufrée (celles-ci légèrement en limite extérieure du secteur cartographié, n'apparaissent pas dans la liste des espèces à enjeux). Sur les plateaux de Cézens et Pierrefort, de grosses populations de Criquet palustre ont été découvertes sur dans les prairies humides.

Concernant les papillons, la Vallée de Brezons offre des habitats favorables avec la présence de tourbières et de petits ruisseaux. La découverte du Semi-Apollon est d'ailleurs une donnée remarquable dans ce secteur, espèce plutôt rare et classée en danger sur la liste rouge régionale.

De manière générale, les menaces sur ces milieux sont liées à l'activité agricole : dérochage dans les estives, drainage des zones humides, intensification de la culture d'herbe et apparition des cultures de maïs.

B. Secteur de Peyrusse (zone 2)

Le secteur de Peyrusse, nous retrouvons des coteaux secs thermophiles dans les vallons et des plateaux composés d'habitats variés, et notamment de prairies humides. Même s'il y a peu de bocages, ces secteurs présentent un fort intérêt pour la biodiversité. Parmi les espèces remarquables, les experts ont pu constater la présence de la Pie-grièche grise sur ces zones. La menace principale pesant sur ce territoire est l'intensification des activités agricoles, qui risque d'appauvrir les habitats et donc de les rendre moins favorables à l'accueil de cette espèce et de la biodiversité en général.

Aux alentours de Sainte-Anastasia, le plateau se trouvant en rive gauche de l'Allanche présente des coteaux pâturés avec un beau maillage de murets en pierres sèches, des buissons épineux (prunelier, aubépine...), ainsi qu'une pinède. Il s'agit donc d'un secteur très intéressant pour la reproduction de la Pie-grièche grise, la Pie-grièche écorcheur, du Traquet motteux et même du Milan royal.

Vers Zinfau sur la commune de Saint-Mary-le Plain, en rive gauche de l'Arcueil, des côteaux secs un peu surpâturés mais bien exposés au sud offrent un milieu thermophile propice à l'accueil de reptiles et donc du Circaète-Jean-le-blanc. Pour autant, peu de reptiles y ont été contactés lors des prospections.

De plus, des espèces peu communes d'orthoptères telles que le Sténobothre bourdonneur et l'Oedipode rouge ont été contactées sur le Puy de Mathonière.

2. Inventaires en milieux forestiers

2.1. Secteurs prospectés

Initialement, quatre grandes zones blanches ont été identifiées afin d'orienter les inventaires. Deux de ces secteurs ont fait l'objet de prospections (voir figure 8 ci-après). De plus, dans les Gorges de la Truyère, des petites zones forestières à fort potentiel ont également fait l'objet de prospections. Elles ne sont pas indiquées sur la carte car elles ont été rajoutées *a posteriori*. Elles sont intégrées dans les résultats d'inventaires (cartes et données).

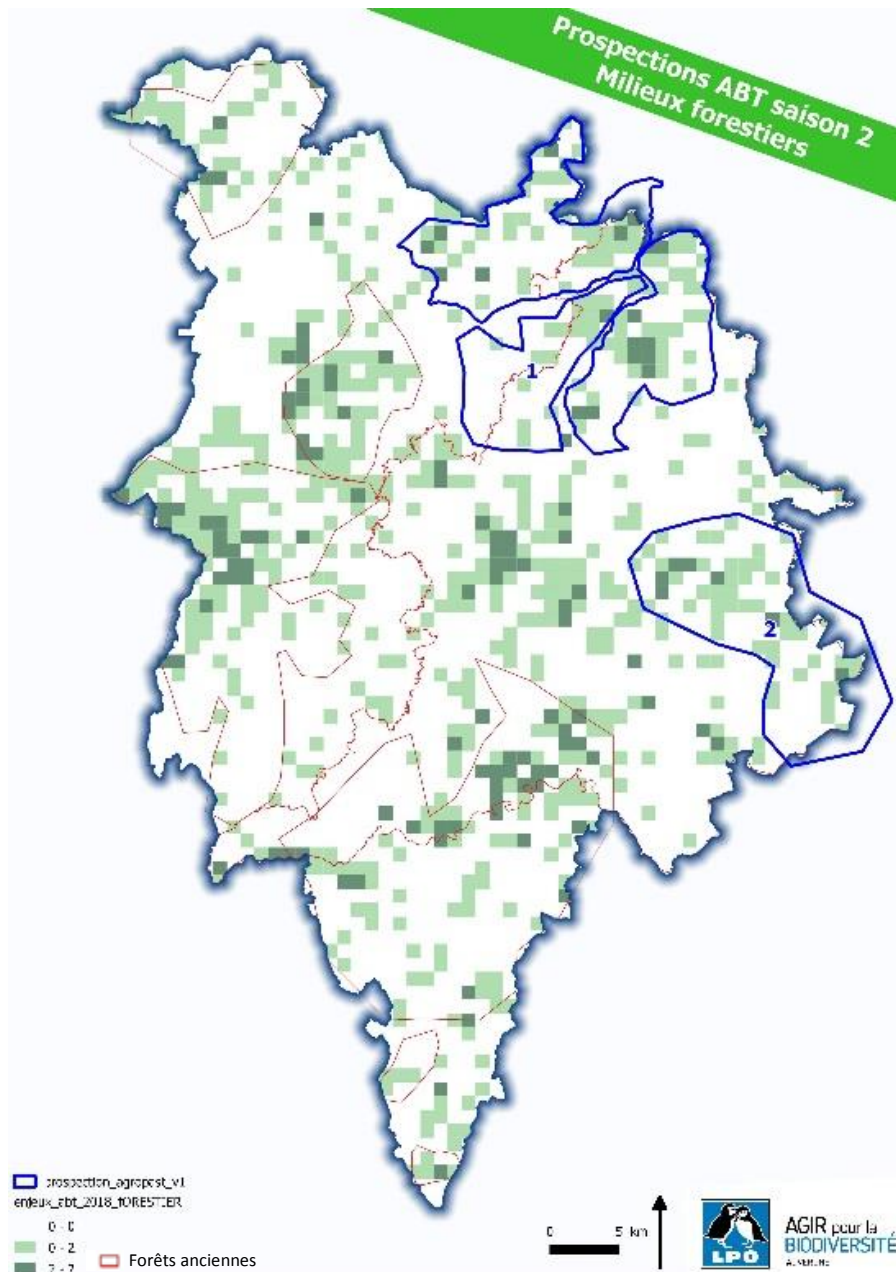


Figure 8 : Carte de travail - Zones blanches en milieux forestiers

2.2. Méthode

A. Réalisation des inventaires

En milieux forestiers, les prospections ciblaient l'avifaune nicheuse, les mammifères terrestres et les chauves-souris. Au total, 23 jours de terrain ont été effectués : 12 jours sur les chauves-souris réalisés par Chauve-souris Auvergne et 11 jours sur l'avifaune et les mammifères terrestres réalisés par Mathis Vérité et Romain Riols de la LPO AURA délégation Auvergne. Toutes les espèces appartenant à d'autres groupes taxonomiques que nos experts ont pu identifier ont également été prises en compte.

Afin d'inventorier les chauves-souris, la méthodologie employée consistait à réaliser des points d'écoute de 30 minutes en soirée, à l'aide de détecteurs d'ultrasons. Les enregistrements étaient ensuite analysés *a posteriori* et permettaient d'identifier les espèces de chauves-souris contactées. La période d'inventaires s'étalait sur le printemps et l'été. Les points d'écoute étaient répartis par maille de 1x1km dans les milieux les plus favorables sélectionnés par l'expert.

Concernant les inventaires oiseaux, des points d'écoute selon le protocole EPOC ont été réalisés au printemps, tôt dans la matinée. Ce protocole est explicité en partie 1.2. Des recherches ciblées ont également été effectuées à d'autres moments de la journée afin de s'adapter à des espèces en particulier : Aigle botté et Milan royal dans la journée ; Chouette de Tengmalm et Bécasse des bois en fin de journée.

Enfin, les mammifères terrestres ont été inventoriés grâce à des pièges photos régulièrement relevés. Au total, 4 pièges ont été posés à différents endroits stratégiques : en Margeride et à Ferrières-Saint-Mary, Laveissière et Peyrusse dans les Gorges de l'Alagnon sur la période février à juillet 2019. De plus, les traces et indices des mammifères ont été relevés lors des autres inventaires.

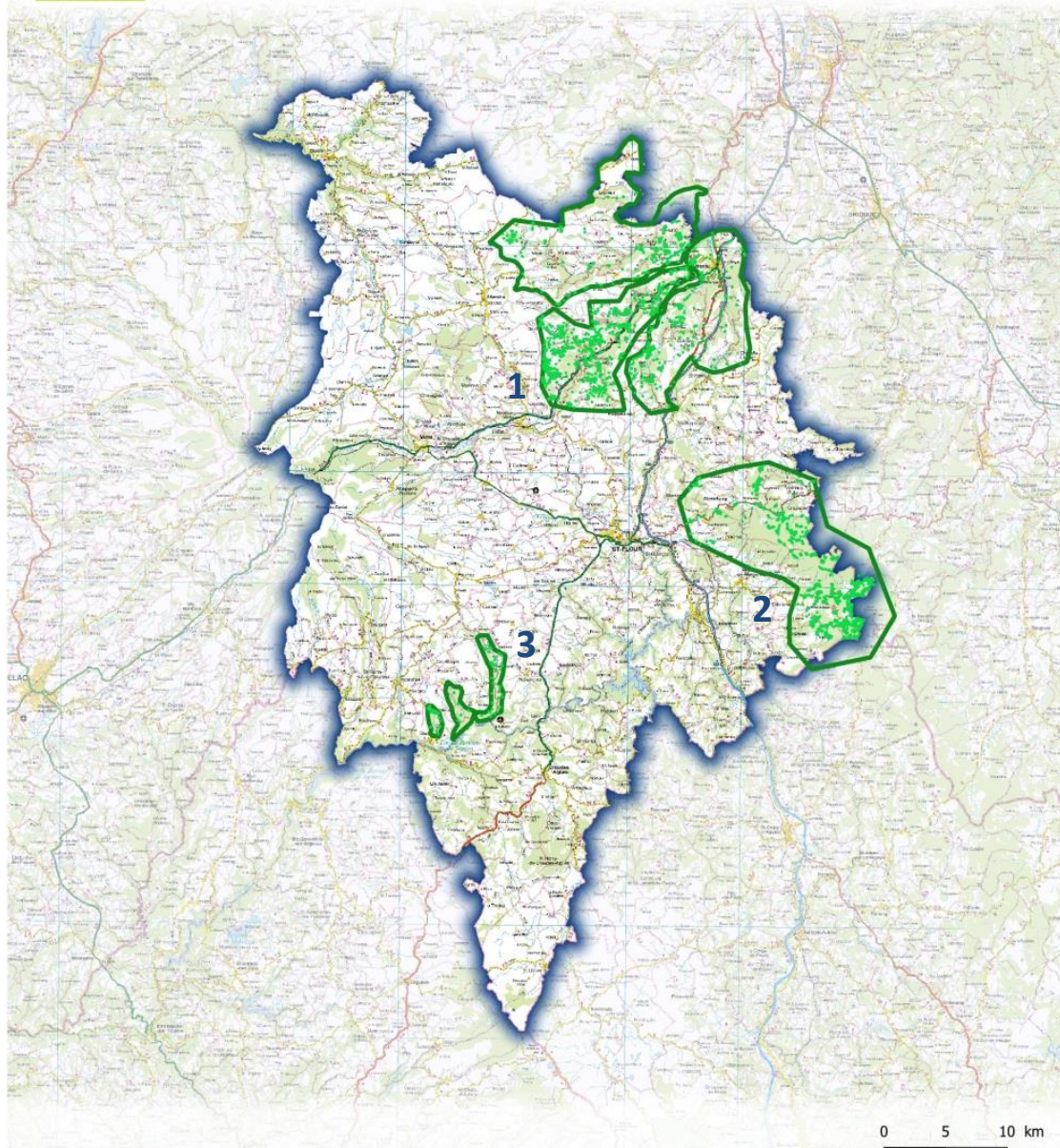
B. Définition des espèces à enjeux locaux

Se référer à la partie 1.2.B. La même méthodologie a été utilisée pour définir les espèces à enjeux du territoire Est Cantal.

2.3. Résultats

A. Cartographie

La carte ci-après présente les données recueillies grâce aux inventaires dans les zones forestières.



Zones à inventorier
 Données recueillies

Sources des données : Chauves-souris Auvergne, LPO Auvergne-Rhône-Alpes, collectif
www.faune-auvergne.org
 Fond cartographique : SCAN Départemental® - Auvergne-Rhône-Alpes - 2017, CRAIG
 Réalisation : LPO Auvergne-Rhône-Alpes, M. Deleule, septembre 2019



Syndicat des Territoires de l'Est Cantal
 1 rue des Crozes - Village d'Entreprises
 ZA du Rozier-Coren - 15100 SAINT-FLOUR



AGENCE FRANÇAISE
 POUR LA BIODIVERSITÉ
 ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



PRÉFET
 DE LA RÉGION
 AUVERGNE-
 RHÔNE-ALPES



AGIR pour la
 BIODIVERSITÉ
 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Figure 9 : Carte des données d'inventaires 2018-2019 en milieux forestiers

Des zooms de chaque zone permettent de voir plus précisément les données en annexe 3.

B. Nombre de données par groupe taxonomique

Entre le 1^{er} juin 2018 et le 25 août 2019, 23 jours de terrain ont été réalisés. Au total, 4916 données ont été collectées parmi 219 espèces et 12 groupes taxonomiques. La carte ci-dessous montre l'évolution de l'indice de connaissance des espèces à enjeux suite aux inventaires. En comparaison aux cartes de travail précédentes, on constate donc une amélioration de la connaissance des enjeux au niveau des zones blanches pré-identifiées, toutefois moins flagrante que pour les milieux ouverts.

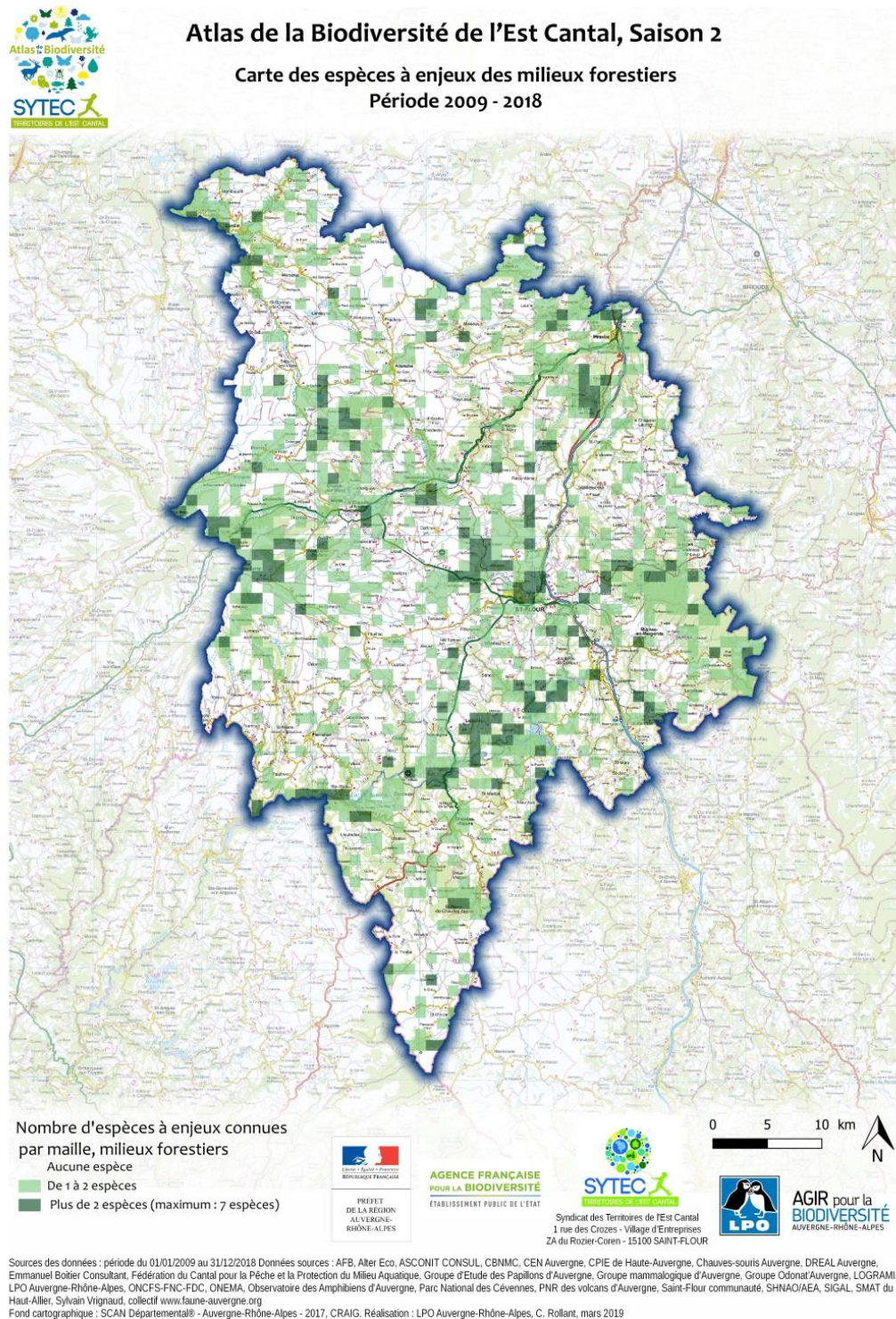


Figure 10 : Carte des espèces à enjeux en milieux forestiers 2009-2019

Les graphiques présentés ci-après illustrent le nombre de données d'inventaires récoltées par groupe taxonomique (voir figures 11 et 12).

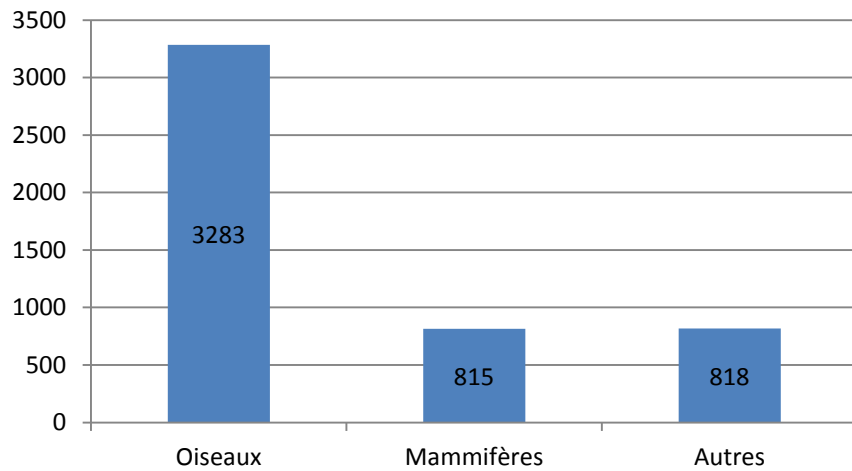


Figure 11 : Nombre de données par groupes taxonomiques ciblés pour les milieux forestiers

Concernant les mammifères, les 815 données correspondent à 240 données de mammifères terrestres et 575 données de chiroptères.

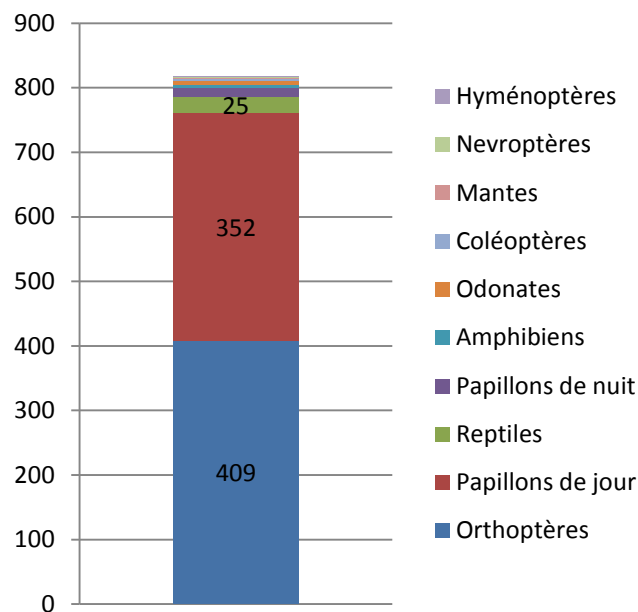


Figure 12 : Nombre de données pour les autres groupes taxonomiques observés en milieux forestiers

La liste des espèces contactées et le nombre de données associées sont détaillés en annexe 4.

C. Nombre d'espèces classées liste rouge

Parmi les espèces contactées lors des inventaires, certaines possèdent un statut sur les listes rouge régionales et nationales établies suivant la méthodologie de l'UICN. Le tableau suivant indique le nombre d'espèces possédant des statuts listes rouge.

Concernant le groupe taxonomique des oiseaux, seuls les oiseaux nicheurs sont pris en compte, et non les oiseaux hivernants et de passage. Et ce, quel que soit l'indice de nidification obtenu sur le terrain, qu'il soit nicheur certain, probable ou seulement possible.

Tableau 3 : Nombre d'espèces contactées à enjeux en milieux forestiers

Statut	Nombre d'espèces sur listes rouge régionales
CR : En danger critique	1
EN : En danger	6
VU : Vulnérable	26
NT : Quasi-menacée	17
Nombre d'espèces évaluées	241
Nombre d'espèces menacées*	37
Nombre d'espèces à enjeux**	54

*Correspond aux espèces classées en catégorie CR, EN et VU.

**Correspond aux espèces classées en catégorie CR, EN, VU et NT.

Au sein des milieux forestiers inventoriés, **37 espèces sont menacées** à l'échelle de l'Auvergne suivant la classification de l'UICN (en prenant en compte tous les groupes taxonomiques présents). Parmi elles, 24 espèces d'oiseaux et 5 de chauve-souris sont alors menacées.

Au total, **54 espèces à enjeux locaux** ont été contactées sur les secteurs prospectés. Elles correspondent aux espèces classées en CR, EN, VU et NT sur les LRR. Le tableau 4 reprend ces espèces à enjeux, leur statut LRR et le nombre de données issues des inventaires. Seules les espèces d'oiseaux nicheuses ou nicheuses potentielles s'y trouvent (indice de nidification possible, probable et certain). De plus, des espèces recensées aux abords des zones forestières et plutôt inféodées aux milieux ouverts peuvent avoir été englobées dans l'inventaire (papillons et orthoptères notamment).

Tableau 4 : Espèces à enjeux sur le territoire de l'ABTEC

Groupe taxonomique	Espèce	Statut LRR	Nb de données
Mammifères (Chauves-souris)	Grand Rhinolophe	EN	68
	Molosse de Cestoni	EN	1
	Barbastelle d'Europe	VU	41
	Murin à oreilles échancrées	VU	2
	Grand Murin	VU	13
	Murin d'Alcathoe	NT	6
	Grande Noctule	NT	2
	Pipistrelle pygmée	NT	3
Oiseaux	Busard Saint-Martin	CR	2
	Aigle botté	EN	19
	Chouette de Tengmalm	EN	18
	Pie-grièche grise	EN	1
	Tarin des aulnes	EN	4
	Autour des palombes	VU	3
	Bruant fou	VU	5
	Bruant jaune	VU	54
	Circaète Jean-le-Blanc	VU	41
	Faucon pèlerin	VU	6
	Fauvette des jardins	VU	12
	Gobemouche gris	VU	2
	Grand Corbeau	VU	29
	Grive litorne	VU	1
	Guêpier d'Europe	VU	1
	Huppe fasciée	VU	2
	Martin-pêcheur d'Europe	VU	1
	Merle à plastron	VU	1
	Milan royal	VU	123
	Moineau friquet	VU	2
	Serín cini	VU	18
	Tarier des prés	VU	1
	Torcol fourmilier	VU	3
	Tourterelle des bois	VU	1
	Accenteur mouchet	NT	26
	Alouette lulu	NT	59
	Bouvreuil pivoine	NT	26
	Caille des blés	NT	1
	Chardonneret élégant	NT	33
	Coucou gris	NT	24
	Hirondelle rustique	NT	34
	Linotte mélodieuse	NT	31
	Pipit farlouse	NT	11
	Pipit spioncelle	NT	1
Roitelet huppé	NT	55	
Traquet motteux	NT	6	
Orthoptères	Criquet palustre	VU	2
	Oedipode souffrée	VU	2
	Aïolope automnale	NT	2
	Conocéphale des roseaux	NT	1
Papillons de jour	Azuré du serpolet	VU	1
	Hespérie du marrube	VU	1



1.4. Expertise et discussion

Les zones forestières à inventorier, prédéfinies sur carte, ont englobé quelques milieux ouverts. Dans l'analyse de données, certaines espèces de papillons et d'orthoptères se retrouvent donc dans les inventaires forestiers, alors que ce sont des espèces inféodées aux milieux agropastoraux.

A. Gorges de l'Alagnon (zone1)

Aux abords des Gorges de l'Alagnon se trouvent des forêts de pente peu exploitées et des milieux rocheux, avec toutefois quelques plantations de résineux engendrant des coupes rases.

Dans le secteur de Peyrusse, les habitats présentent un fort intérêt pour les rapaces patrimoniaux. D'ailleurs, les prospections ont permis de trouver trois sites à Aigle botté et d'identifier plusieurs couples de Circaète-Jean-le-blanc. A Rézentières et Valjouze, des landes sont intéressantes pour la Busard Saint-Martin et le Circaète-Jean-le-blanc. De plus, quelques sites à Milans royaux ont été trouvés et la présence de l'Autour des palombes est constatée mais sans reproduction avérée, ce qui est régulier pour cette espèce très discrète.

Au niveau des mammifères terrestres, la présence du Raton laveur a été constatée à Peyrusse, c'est la première fois que l'espèce est vue tant en amont de la vallée de l'Alagnon. Aucune espèce à enjeux n'a été contactée concernant les mammifères terrestres, par contre huit espèces de chiroptères possèdent des statuts LRR à enjeux.

Concernant les chauves-souris, le cortège d'espèces observé est caractéristique des vallées cantaliennes. La partie aval de l'Alagnon étant déjà bien connue (Site Natura 2000 des Vallées et Gîtes de la Sianne et du bas Alagnon), les inventaires se sont concentrés sur la partie amont. De belles découvertes ont donc été faites. A noter la forte présence de la Barbastelle d'Europe, qui semble être très présente sur les vallées de l'Alagnon et affluents. De plus, la diversité d'espèces du genre des Murins correspond tout à fait à un cortège indicateur de forêts intéressantes pour les chiroptères (forêts mélangées de feuillus et résineux, avec des parcelles mûres et la présence d'eau à proximité).

Pour les espèces des milieux ouverts, deux découvertes sont remarquables : une station d'Oedipode soufrée chez les orthoptères sur les versants sud de l'Alagnon pâturés par les moutons, ainsi que la présence de l'Hespérie du marrube chez les papillons sur les plateaux du Cézallier à Vèze (au nord de la zone 1). Ces deux espèces sont classées vulnérables sur les listes rouges régionales.

B. Margeride (zone 2)

En Margeride, lors de la réalisation des prospections de terrain, les conditions climatiques étaient froides et venteuses, ce qui a pu influencer négativement le nombre de données recueillies. En termes d'habitats, beaucoup de peuplements sont artificiels et les forêts sont gérées de manière intensive, les milieux sont donc pauvres en biodiversité. En parties sommitales, les landes sont en

parties dégradées par les activités agricoles (dérochage, broyage des landes). Toutefois, des points positifs se dégagent aussi.

Au nord de la Margeride sur les versants nord, de belles sapinières abritent la Chouette de Tengmalm (en danger au niveau régional). Cette espèce n'a pas forcément été contactée sur des sites historiques mais de nouveaux sites ont été localisés malgré le fait qu'il y ait peu de loges dans les sapins et autres résineux (il y a plus de loges dans les hêtraies des versants sud, ce qui ne correspond pas à son habitat). Globalement, le Bouvreuil pivoine est présent sur tout le secteur (espèce quasi-menacée suivant son statut LRR). Au moins un site accueille le Venturon montagnard (vulnérable au niveau régional).

En revanche, les chauves-souris n'ont pas été inventoriées sur ce secteur et peu de mammifères terrestres ont été contactés parmi lesquels aucune espèce remarquable n'a été trouvée.

C. Gorges de la Truyère (zone 3)

Les gorges de la Truyère sont caractérisées par un contexte typique des vallées cantaliennes (pentes boisées fortes avec présence d'eau) mais à la différence près qu'elles profitent d'influences climatiques ponctuellement plus chaudes. Les habitats et cortèges d'espèces en sont ainsi légèrement différents.

Sur ce secteur, seuls les chiroptères ont été étudiés. Etant donné que des inventaires rapaces sont prévus en 2020 dans le cadre de Natura 2000, il n'était pas utile de doubler le travail. A noter donc, la présence du Molosse de Cestoni. Il s'agit d'une espèce déjà connue sur ce secteur mais remarquable car biologiquement méditerranéenne et en limite d'aire de répartition. Le cortège est également typique de ces vallées boisées, avec la présence d'espèces indicatrices de maturité forestière (Grand Murin et Murin de Bechstein par exemple). Les autres espèces sont couramment contactées dans ces contextes. La diversité d'espèce est relativement élevée comparativement au faible effort mené (17 espèces en deux soirées de prospection), ce qui pourrait indiquer une forte richesse des gorges de la Truyère pour les chiroptères.

3. Synthèse

Dans les parties précédentes, seules les données comprises au sein des zones identifiées dans milieux forestiers et agropastoraux ont été prise en compte dans l'analyse. Or, d'autres données d'inventaires ont été collectées hors zones, mais toutefois dans le cadre de l'ABTEC. Afin de faire une restitution globale des données d'inventaires réalisées en 2018 et 2019, ce paragraphe apporte quelques précisions sur les données réalisées en périphérie des secteurs pré-ciblés.

La carte ci-dessous illustre le nombre de données collectées grâce aux inventaires terrain en saison 2, tous milieux confondus.

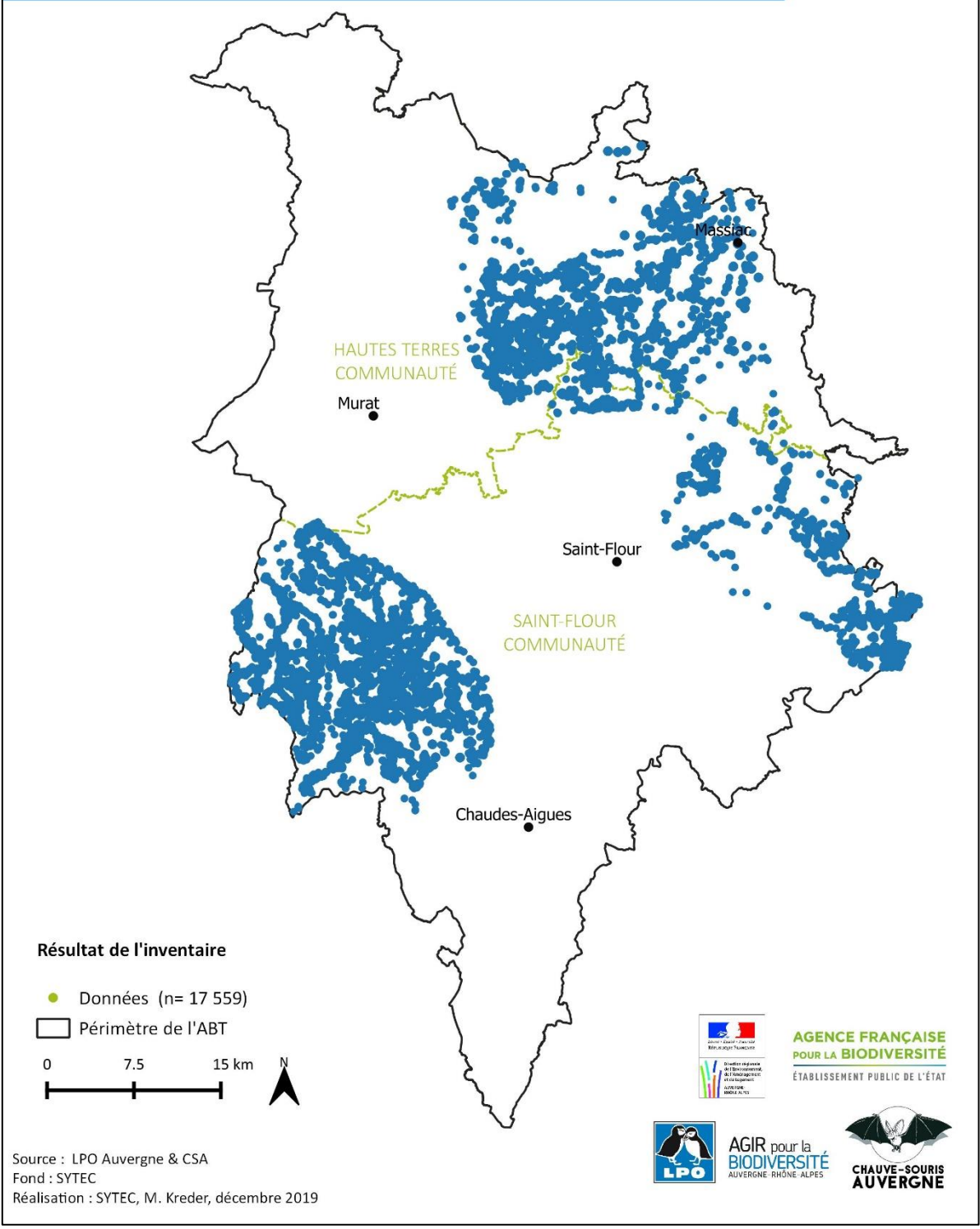


Figure 13 : Carte des données d'inventaires 2018-2019

Les inventaires en milieux forestiers et agropastoraux ont permis de recueillir presque **14 000 données** sur les zones blanches pré-identifiées de l'ABTEC, et ce sont plus de **4000 données supplémentaires** qui ont été collectées en périphérie de ces secteurs. Au total, presque **18 000 données** ont été récoltées dans le cadre des inventaires de l'atlas (cf. tableau 5). La pression de prospection en saison 2 peut être qualifiée de forte sur les taxons ciblés (oiseaux, mammifères, orthoptères et rhopalocères).

Tableau 5 : Nombre de données

Groupe taxonomique	Milieux agropastoraux	Milieux forestiers	En périphérie	TOTAL
Amphibiens	18	5	13	36
Araignées	8	0	11	19
Coléoptères	25	4	9	38
Hyménoptères	3	1	0	4
Mammifères	102	815	0	917
Mantes	1	2	3	6
Nevroptères	4	1	5	10
Odonates	122	5	16	143
Oiseaux	4350	3283	2244	9877
Orthoptères	2488	409	1358	4255
Papillons de jour	1658	352	439	2449
Papillons de nuit	74	14	19	107
Punaises	1	0	1	2
Reptiles	27	25	31	83
Total	8881	4916	4149	17946

Conclusion

Les inventaires ont permis de détecter la présence d'espèce à enjeux sur des zones peu prospectées du territoire Est Cantal. Nous retiendrons notamment la présence de la Chouette de Tengmalm en Margeride, de la Pie-grièche grise dans le secteur de Peyrusse et de Cézens, ainsi que la présence de rapaces dans les vallées de l'Alagnon et toutes les vallées encaissées du secteur, tels que l'Aigle botté, le Milan royal, l'Autour des palombes et le Circaète-Jean-le-blanc. Concernant les autres groupes taxonomiques, plusieurs données sont remarquables : le Semi-Apollon découvert à Cézens, la présence du Molosse de Cestoni confirmée dans les gorges de la Truyère, ainsi que la découverte de trois nouvelles stations d'Oedipode soufrée (Truyère et Alagnon) et de grosses populations de Criquet palustre dans les prairies humides aux alentours de Cézens et Pierrefort.

En tout, 62 espèces à enjeux ont été comptabilisées. La présence de ces espèces montre bien l'intérêt de réaliser un Atlas de biodiversité afin de prendre en compte cette fragilité dans l'aménagement du territoire.

Dans cette dynamique d'approfondissement des connaissances naturalistes de l'Est Cantal, il est recommandé de continuer les inventaires sur d'autres secteurs peu prospectés lors de la saison 3 de l'ABT. Dans une logique d'amélioration des connaissances à grand échelle, il paraît pertinent de continuer à prospecter les mêmes groupes taxonomiques sur tout le territoire de l'ABTEC ; excepté pour les mammifères avec lesquels il est difficile de collectées beaucoup de données et qui présentent peu d'enjeux sur le territoire. A plus petite échelle, sur des parcelles ciblées, il pourrait être intéressant d'étudier plus en profondeur les papillons, gastéropodes et coléoptères, trois groupes taxonomiques qui méritent une plus grande collecte de données.

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces contactées et nombre de données collectées en milieux agropastoraux

Espèces	Nombre de données
Amphibiens	18
Alyte accoucheur	3
Crapaud commun ou épineux	4
Grenouille rousse	8
Grenouille verte indéterminée (<i>Pelophylax sp.</i>)	3
Araignées	8
Argiope frelon	7
Micrommate émeraude	1
Coléoptères	25
Agapanthie à pilosité verdâtre	1
Chrysomèle sanguinolente	1
Coccinelle à sept points	1
Coccinelle à vingt-deux points	1
Drap mortuaire	1
<i>Gnorimus nobilis</i>	1
<i>Halyzia sedecimguttata</i>	1
Hanneton commun	1
<i>Iberodorcadion fuliginator</i>	1
<i>Leptura aurulenta</i>	1
Lepture à suture noire	1
<i>Meloe proscarabaeus / violaceus</i>	1
<i>Phyllopertha horticola</i>	10
<i>Stenurella melanura / sennii</i>	1
<i>Trichodes alvearius</i>	1
Ver luisant indéterminé	1
Hyménoptères	3
Frelon européen	2
<i>Xylocopa sp.</i>	1
Mammifères	102
Blaireau européen	6
Campagnol des champs	1
Campagnol fouisseur	2
Campagnol roussâtre	1
Cerf élaphe	12
Chevreuil européen	6
Ecureuil roux	1
Hérisson d'Europe	1
Lièvre d'Europe	5
Loutre d'Europe	2
Marmotte des Alpes	2
Martre des pins	2
Renard roux	14
Sanglier	1
Taupe d'Europe	10
Taupe d'Europe ou aquitaine	36
Mantes	1

Mante religieuse	1
Nevroptères	4
Ascalaphe soufré	3
Fourmilion (Myrmeleontidé) indéterminé	1
Odonates	122
Aeschne bleue	5
Aeschne grande	1
Agrion jouvencelle	8
Agrion mignon	1
Anax empereur	3
Caloptéryx vierge	27
Cordulégastré annelé	3
Cordulégastré annelé (<i>C.b.boltonii</i>)	3
Cordulie bronzée	2
Ischnure élégante	3
Leste dryade	7
Leste fiancé	1
Libellule à quatre taches	3
Libellule déprimée	21
Naïade aux yeux rouges	1
Nymphe au corps de feu	4
Orthétrum bleuissant	5
Orthétrum réticulé	5
Pennipatte bleuâtre	1
Portecoupe holarctique	3
Spectre paisible	1
Sympétrum jaune	13
Sympétrum sanguin	1
Oiseaux	4350
Accenteur mouchet	24
Aigle botté	4
Aigle royal	1
Alouette des champs	409
Alouette lulu	96
Autour des palombes	2
Bec-croisé des sapins	1
Bergeronnette des ruisseaux	17
Bergeronnette grise	62
Bergeronnette printanière	2
Bihoreau gris	1
Bondrée apivore	14
Bouvreuil pivoine	15
Bruant fou	1
Bruant jaune	207
Bruant proyer	77
Bruant zizi	11
Busard cendré	2
Busard Saint-Martin	5
Buse variable	75
Caille des blés	28
Chardonneret élégant	103
Chevalier culblanc	1

Choucas des tours	5
Chouette hulotte	1
Cinacle plongeur	1
Circaète Jean-le-Blanc	17
Corneille noire	49
Coucou gris	7
Épervier d'Europe	9
Étourneau sansonnet	55
Faucon crécerelle	29
Faucon hobereau	4
Fauvette à tête noire	238
Fauvette des jardins	152
Fauvette grisette	111
Geai des chênes	46
Gobemouche gris	1
Gobemouche noir	10
Goéland leucopnée	1
Grand Corbeau	10
Grand Cormoran	1
Grimpereau des bois	5
Grimpereau des jardins	23
Grive draine	68
Grive litorne	2
Grive musicienne	20
Grosbec casse-noyaux	10
Guêpier d'Europe	1
Héron cendré	4
Hirondelle de fenêtre	20
Hirondelle rustique	82
Huppe fasciée	7
Hypolaïs polyglotte	6
Linotte mélodieuse	98
Martinet noir	25
Merle noir	134
Mésange à longue queue	3
Mésange bleue	45
Mésange charbonnière	53
Mésange huppée	11
Mésange noire	46
Mésange nonnette	12
Milan noir	42
Milan royal	107
Moineau domestique	148
Moineau friquet	45
Monticole de roche	1
Pic épeiche	32
Pic épeichette	1
Pic noir	5
Pic vert	19
Pie bavarde	56
Pie-grièche écorcheur	135
Pie-grièche grise	15

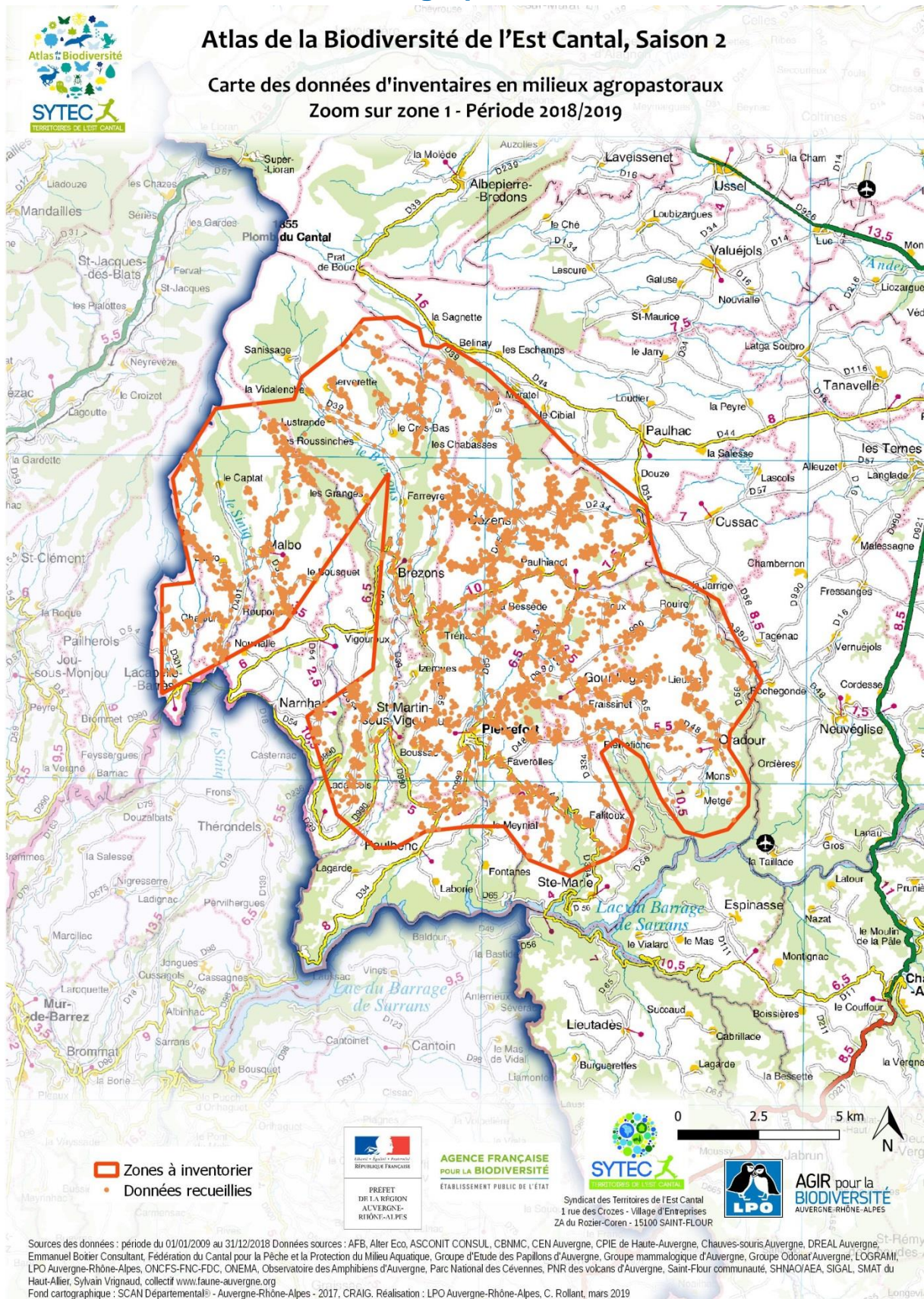
Pigeon biset domestique	1
Pigeon colombin	9
Pigeon ramier	20
Pinson des arbres	297
Pipit des arbres	58
Pipit farlouse	88
Pipit spioncelle	2
Pouillot de Bonelli	1
Pouillot fitis	1
Pouillot siffleur	1
Pouillot véloce	66
Roitelet à triple bandeau	20
Roitelet huppé	10
Rossignol philomèle	5
Rougegorge familier	56
Rougequeue à front blanc	33
Rougequeue noir	96
Serin cini	43
Sittelle torchepot	34
Tarier des prés	49
Tarier pâtre	106
Torcol fourmilier	8
Tourterelle turque	22
Traquet motteux	58
Troglodyte mignon	34
Vanneau huppé	1
Vautour fauve	6
Verdier d'Europe	39
Orthoptères	2488
Barbitiste ventru	38
Caloptène italien	6
Conocéphale bigarré	61
Conocéphale gracieux	1
Criquet de Barbarie	20
Criquet de la Palène	120
Criquet des adrets	3
Criquet des bromes	105
Criquet des clairières (<i>C. d. dispar</i>)	96
Criquet des genévriers	22
Criquet des pâtures	203
Criquet des pins	1
Criquet des roseaux	9
Criquet duettiste (<i>C. b. brunneus</i>)	32
Criquet ensanglanté	64
Criquet jacasseur	149
Criquet marginé	28
Criquet mélodieux	104
Criquet noir-ébène	19
Criquet palustre	17
Criquet rouge-queue	76
Criquet verdelet	126
Criquet vert-échine (<i>C. d. dorsatus</i>)	12

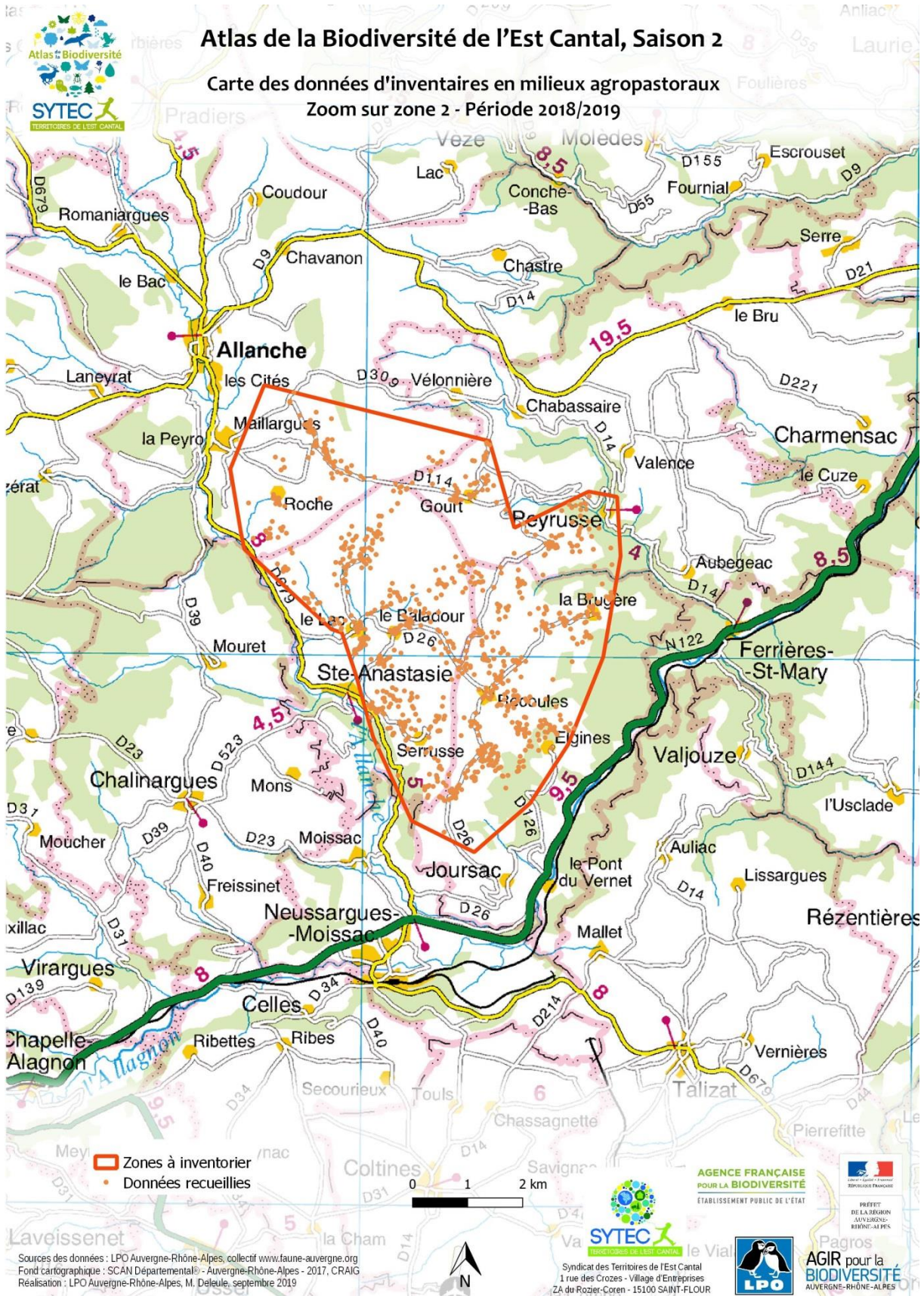
Decticelle bariolée	85
Decticelle bicolore	31
Decticelle carroyée	27
Decticelle chagrinée	67
Decticelle des alpages	60
Dectique verrucivore	76
Ephippigère des vignes (<i>E. d. diurnus</i>)	19
Gomphocère roux	11
Gomphocère tacheté	1
Grande Sauterelle verte	265
Grillon champêtre	243
Grillon des bois	44
Grillon d'Italie (<i>ssp. pellucens</i>)	4
Leptophye ponctuée	17
Méconème tambourinaire	2
Oedipode rouge	16
Oedipode turquoise (<i>O. c. caerulescens</i>)	37
Pholidoptère cendrée	11
Sauterelle cymbalière	69
Sténobothre bourdonneur	2
Sténobothre nain	81
Tétrix commun	7
Tétrix riverain	1
Papillons de jour	1658
Amaryllis	14
Argus (Azuré) bleu céleste	3
Argus frêle	2
Aurore	2
Azuré commun	23
Azuré des mouillères	2
Azuré des nerpruns	5
Azuré du serpolet	6
Azuré du trèfle	1
Belle Dame	28
Céphale	11
Chiffre	24
Citron	40
Citron de Provence	1
Collier de corail	10
Comma	12
Cuivré commun	8
Cuivré de la verge d'or	10
Cuivré écarlate	11
Cuivré fuligineux	9
Demi-Argus	14
Demi-deuil	156
Faune	1
Flambé	1
Gazé	161
Grand Collier argenté	6
Grand Mars changeant	1
Grand Nacré	51

Grande Tortue	4
Hespérie de la houque	38
Hespérie de la mauve / faux-tacheté	1
Hespérie de l'alcée (Grisette)	6
Hespérie de l'alchémille	12
Hespérie des sanguisorbes	2
Hespérie du carthame	33
Hespérie du dactyle	79
Lucine	1
Machaon	6
Mégère (Satyre)	2
Mélitée des centaurées	4
Mélitée des scabieuses	37
Mélitée du mélampyre / de Fruhstorfer	2
Mélitée du plantain	2
Mélitée noirâtre	21
Mélitée orangée	39
Miroir	3
Moiré blanc-fascié	3
Moiré des fétuques	39
Moiré sylvicole	3
Moyen Argus (Azuré du genêt)	2
Myrtil	168
Nacré de la ronce	28
Nacré de la sanguisorbe	22
Nacré porphyrin	1
Némusien (Ariane)	10
Paon du jour	38
Petit Argus (Azuré de l'ajonc)	3
Petit Collier argenté	6
Petit Mars changeant	2
Petit Nacré	27
Petit Sylvain	3
Petite Coronide	2
Petite Tortue	30
Petite Violette	9
Piérade de la moutarde	10
Piérade de la rave	38
Piérade du chou	20
Piérade du navet	26
Plain-chant / Hespérie des potentilles	1
Point-de-Hongrie	1
Procris (Fadet commun)	70
<i>Pyrgus</i> indéterminé	4
Robert-le-diable (C-blanc)	3
Semi-Apollon	1
Silène	27
Souci	23
Sylvain azuré	4
Sylvaine	14
Sylvandre helvétique	4
Sylvandre indéterminé	4

Tabac d'Espagne	17
Thècle (Thécla) de l'amarel	4
Thècle (Thécla) du prunier	1
Tircis	2
Tristan	74
Vulcain	9
Papillons de nuit	74
Aglaopé des haies	2
Bombyx de la Ronce	1
Bordure ensanglantée	1
<i>Ceramica pisi</i>	1
Divisée	3
Ecaille chinée	2
Ecaille du Plantain	1
Ecaille martre	1
Ecaille striée	1
Hétérocère indéterminé	6
<i>Isturgia limbaria</i>	2
Livrée des prés	2
Moro-sphinx	21
<i>Nemophora degeerella</i>	1
Ramoneur	12
Zygène de la filipendule	10
Zygène diaphane / pourpre	2
Zygène du chèvrefeuille / du trèfle	3
Zygénidé (Zygène) indéterminé	2
Punaises	1
<i>Odontotarsus purpureolineatus</i>	1
Reptiles	27
Couleuvre à collier helvétique	2
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	6
Lézard des murailles	7
Lézard des souches	1
Lézard vivipare	10
Orvet fragile	1

Annexe 2 : Zoons sur les zones prospectées en milieux agropastoraux





Annexe 3 : Liste des espèces contactées et nombre de données collectées en milieux forestiers

Espèces	Nombre de données
Amphibiens	5
Alyte accoucheur	2
Grenouille rousse	2
Salamandre tachetée	1
Chauves-souris	575
Barbastelle d'Europe	41
Sérotine commune	48
Vespère de Savi	26
Murin d'Alcathoe	6
Murin de Bechstein	4
Murin de Brandt	6
Murin de Daubenton	14
Murin à oreilles échancrées	2
Grand Murin	13
Grand Murin/Petit Murin	6
Murin à moustaches	18
Murin à moustaches / Murin de Brandt / Murin d'Alcathoe	5
Murin de Natterer	16
Murin de Natterer / Murin sp	5
Murin sp	1
Grande Noctule	2
Noctule de Leisler	11
Pipistrelle de Kuhl	46
Pipistrelle commune	160
Pipistrelle pygmée	3
Pipistrelle sp	2
Oreillard roux	4
Oreillard gris	2
Oreillard sp	14
Grand Rhinolophe	68
Petit Rhinolophe	51
Molosse de Cestoni	1
Coléoptères	4
Cicindèle champêtre	2
Clairon des fourmis	1
<i>Meloe proscarabaeus / violaceus</i>	1
Hyménoptères	1
Frelon européen	1
Mammifères terrestres	240
Blaireau européen	34
Cerf élaphe	29
Chamois	3
Chat domestique	1
Chat forestier	1
Chèvre domestique férale	1

Chevreuril européen	59
Chien	1
Ecureuil roux	4
Lièvre d'Europe	8
Loutre d'Europe	1
Martre des pins	16
Mulot à collier	2
Mulot indéterminé	2
Musaraigne carrelet / couronnée / du Valais	1
Raton laveur	4
Renard roux	34
Sanglier	17
Taupe d'Europe ou aquitaine	22
Mantes	2
Mante religieuse	2
Nevroptères	1
Ascalaphe soufré	1
Odonates	5
Cordulégastre annelé (C.b.boltonii)	2
Leste dryade	1
Leste fiancé	1
Libellule déprimée	1
Oiseaux	3283
Accenteur mouchet	26
Aigle botté	19
Alouette des champs	89
Alouette lulu	59
Autour des palombes	3
Balbuzard pêcheur	2
Bec-croisé des sapins	12
Bergeronnette des ruisseaux	20
Bergeronnette grise	29
Bergeronnette printanière	3
Bondrée apivore	8
Bouvreuil pivoine	26
Bruant fou	5
Bruant jaune	54
Bruant proyer	5
Bruant zizi	14
Busard des roseaux	4
Busard Saint-Martin	2
Buse variable	88
Caille des blés	1
Chardonneret élégant	33
Chevêchette d'Europe	2
Chouette de Tengmalm	18
Chouette hulotte	4
Cinacle plongeur	1
Circaète Jean-le-Blanc	41
Corneille noire	40
Coucou gris	24
Épervier d'Europe	22

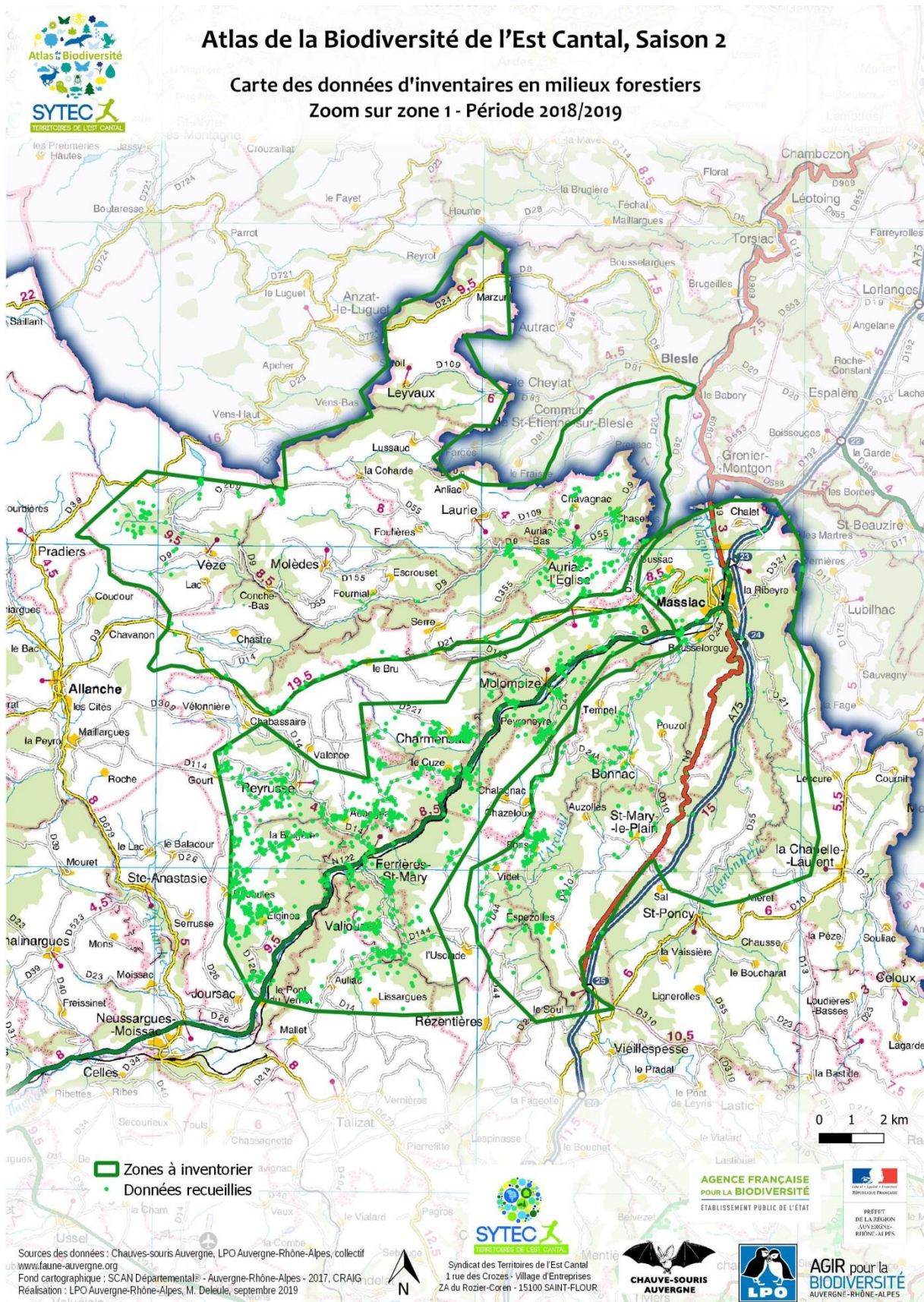
Étourneau sansonnet	18
Faisan de Colchide	1
Faucon crécerelle	17
Faucon pèlerin	6
Fauvette à tête noire	162
Fauvette des jardins	12
Fauvette grisette	30
Geai des chênes	61
Gobemouche gris	2
Gobemouche noir	3
Grand Corbeau	29
Grand Cormoran	1
Grimpereau des bois	23
Grimpereau des jardins	32
Grive draine	98
Grive litorne	1
Grive mauvis	1
Grive musicienne	59
Grosbec casse-noyaux	1
Grue cendrée	1
Guêpier d'Europe	1
Héron cendré	1
Hirondelle de fenêtre	13
Hirondelle de rivage	1
Hirondelle de rochers	10
Hirondelle rustique	34
Huppe fasciée	2
Hypolaïs polyglotte	6
Linotte mélodieuse	31
Martinet noir	7
Martin-pêcheur d'Europe	1
Merle à plastron	1
Merle noir	144
Mésange à longue queue	15
Mésange bleue	42
Mésange charbonnière	63
Mésange huppée	27
Mésange noire	195
Mésange nonnette	12
Milan noir	46
Milan royal	123
Moineau domestique	32
Moineau friquet	2
Pic épeiche	21
Pic épeichette	2
Pic noir	14
Pic vert	24
Pie bavarde	12
Pie-grièche écorcheur	31
Pie-grièche grise	1
Pigeon biset domestique	2
Pigeon colombin	13

Pigeon indéterminé	1
Pigeon ramier	77
Pinson des arbres	305
Pipit des arbres	39
Pipit farlouse	11
Pipit spioncelle	1
Pouillot de Bonelli	1
Pouillot fitis	1
Pouillot véloce	116
Rapace indéterminé	2
Roitelet à triple bandeau	85
Roitelet huppé	55
Rosignol philomèle	3
Rougegorge familier	184
Rougequeue à front blanc	11
Rougequeue noir	45
Serin cini	18
Sittelle torchepot	35
Tarier des prés	1
Tarier pâtre	39
Tarin des aulnes	4
Torcol fourmilier	3
Tourterelle des bois	1
Tourterelle turque	9
Traquet motteux	6
Troglodyte mignon	75
Vautour fauve	3
Verdier d'Europe	11
Orthoptères	409
Aïolope automnale	2
Barbitiste ventru	2
Caloptène italien	14
Conocéphale bigarré	4
Conocéphale des roseaux	1
Criquet de Barbarie	11
Criquet de la Palène	10
Criquet des adrets	2
Criquet des bromes	24
Criquet des clairières (<i>C. d. dispar</i>)	3
Criquet des pâtures	17
Criquet des pelouses (<i>C. m. mollis</i>)	4
Criquet des pins	1
Criquet duettiste (<i>C. b. brunneus</i>)	10
Criquet ensanglanté	9
Criquet jacasseur	14
Criquet marginé	8
Criquet mélodieux	25
Criquet noir-ébène	7
Criquet palustre	2
Criquet rouge-queue	9
Criquet verdelet	11
Criquet vert-échine (<i>C. d. dorsatus</i>)	1

Decticelle bariolée	7
Decticelle carroyée	7
Decticelle chagrinée	12
Decticelle des alpages	2
Dectique verrucivore	3
Ephippigère des vignes (<i>E. d. diurnus</i>)	10
Gomphocère roux	1
Gomphocère tacheté	3
Grande Sauterelle verte	71
Grillon champêtre	56
Grillon des bois	13
Grillon d'Italie (<i>ssp. pellucens</i>)	4
Leptophye ponctuée	4
Oedipode soufrée	2
Oedipode turquoise (<i>O. c. caerulescens</i>)	16
Pholidoptère cendrée	3
Sténobothre nain	2
Tétrix commun	2
Papillons de jour	352
Amaryllis	8
Argus (Azuré) bleu céleste	1
Argus frêle	1
Argus vert	2
Aurore	13
Azuré commun	6
Azuré du serpolet	1
Belle Dame	2
Céphale	9
Citron	24
Citron de Provence	1
Collier de corail	6
Cuivré commun	4
Cuivré écarlate	2
Demi-Argus	1
Demi-deuil	32
Flambé	8
Gazé	17
Grand Collier argenté	2
Grand Nacré	2
Grande Tortue	6
Hespérie de la houque	10
Hespérie de la mauve / faux-tacheté	1
Hespérie de l'alcée (Grisette)	1
Hespérie des sanguisorbes	2
Hespérie du dactyle	7
Hespérie du marrube	1
Lucine	1
Machaon	2
Mégère (Satyre)	4
Mélitée des centaurées	2
Mélitée des scabieuses	3
Mélitée du mélampyre / de Fruhstorfer	3

Mélitée noirâtre	2
Mélitée orangée	9
Miroir	3
Moiré des fétuques	6
Moiré des luzules	2
Moiré sylvicole	2
Moyen Argus (Azuré du genêt)	1
Myrtil	27
Nacré de la ronce	12
Nacré de la sanguisorbe	2
Némusien (Ariane)	1
Paon du jour	17
Petit Argus (Azuré de l'ajonc)	1
Petit Collier argenté	4
Petit Nacré	3
Petit Sylvain	1
Petite Tortue	5
Petite Violette	3
Piérade de la moutarde	1
Piérade de la rave	2
Piérade du chou	1
Plain-chant / Hespérie des potentilles	2
Point-de-Hongrie	1
Procris (Fadet commun)	3
Pyrgus indéterminé	5
Robert-le-diable (C-blanc)	1
Silène	19
Souci	1
Sylvain azuré	1
Sylvaine	7
Sylvandre indéterminé	4
Tabac d'Espagne	5
Thècle (Thécla) de l'amarel	1
Tristan	9
Vulcain	3
Papillons de nuit	14
Divisée	1
Ecaille chinée	1
Ecaille du Plantain	1
Moro-sphinx	5
Ramoneur	3
Zygène de Carniole	2
Zygène de la filipendule	1
Reptiles	25
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	6
Lézard des murailles	11
Lézard vivipare	6
Reptile indéterminé	1
Vipère péliade	1

Annexe 4 : Zoons sur les zones prospectées en milieux forestiers





Atlas de la Biodiversité de l'Est Cantal, Saison 2

Carte des données d'inventaires en milieux forestiers Zoom sur zone 2 - Période 2018/2019

